Société Québécoise pour la Défense des Animaux

2287, avenue Old Orchard, bureau 4
Montréal (Québec) H4A 3A7
(514) 524-1970

BULLETIN – AUTOMNE 2020

TABLE DES MATIÈRES

1. Lettre du président de la SQDA
2. Rapport du président de la SQDA pour l'année 2019
3. L'adoption des animaux domestiques en 2020
4. L'abandon des animaux domestiques en 2020
5. Les sources de financement

1. Lettre du président de la SQDA

À tous les membres et amis/amies des animaux

L'automne, c'est la panoplie des couleurs de la nature et la préparation des animaux pour passer l'hiver sans problèmes. Il y a ceux qui se préparent en accumulant de la nourriture et en se faisant des abris dans les arbres comme les écureuils. Il y a les ours qui passent en mode hibernation et se réveille au printemps. De plus, plusieurs hordes d'oiseaux émigrent vers le sud où le climat est plus clément. La faune a beaucoup de moyens naturels pour se protéger des durs mois d'hiver. Cependant, les animaux domestiques qui sont laissés à l'abandon pendant les périodes de déménagement ont des difficultés à passer les mois froids de l'hiver. La SQDA possède des programmes annuels pour aider les animaux en difficultés, surtout au cours de l'hiver.

Un GRAND MERCI à toutes les personnes qui soutiennent la SQDA et la cause animale pour aider les animaux en difficultés. Sans vous, je ne pourrais pas en faire autant pour cette cause qui me tient à cœur et qui me permet de toujours aller plus loin. Votre aide et vos dons permettent à la SQDA de remplir une bonne partie de sa mission qui se résume ainsi : **Améliorer le bien-être et le sort des animaux, Informer et Sensibiliser le public sur le monde animal, Conserver et Protéger le patrimoine animal du Québec, et Améliorer les lois et les règlements sur les droits des animaux**.

Au début de mon bulletin, je vous informe des activités que la SQDA a effectuées en 2019. Même si nous n'avons reçu que 6 000 $ en dons, nous faisons beaucoup avec peu. Nous avons continué à produire notre bulletin trimestriel qui constitue notre principal

outil de sensibilisation et d'information concernant la gestion animalière. Nous avons mis en place aussi notre campagne de déménagement dont l'objectif est toujours le même, celui de sensibiliser et de responsabiliser les propriétaires d'animaux domestiques qui, pour toutes sortes de raison, n'emportent pas avec eux leurs animaux de compagnie lors de déménagement. L'année 2019 a été très productive, car nous avons axé notre campagne de sensibilisation et de responsabilisation sur tout le Québec en y faisant participer nos membres. Enfin, nous avons aidé plusieurs refuges qui contribuent par leurs activités à sauver de l'euthanasie des animaux domestiques en les faisant adopter et à soigner les blessures des animaux sauvages tout en ayant comme but ultime leur réintégration dans leur milieu naturel.

Ensuite, je vous entretiens de l'adoption et de l'abandon des animaux domestiques en 2020. J'ai cru bon de séparer ces 2 sujets, car ce sont des thèmes très importants pour le bien-être des animaux domestiques qui fait partie de la mission de la SQDA. Cette année, on a décidé d'analyser plus à fonds l'adoption et l'abandon des animaux domestiques et d'aborder les responsabilités importantes des propriétaires envers leur compagnon de vie. Pour les 6 premiers mois de 2020, nous pouvons conclure qu'il y a eu plus d'adoptions et moins d'abandons d'animaux domestiques dans la majorité des régions du Québec. Cette situation que je considère positive pour le bien-être des animaux domestiques au Québec est très encourageante. Cependant, la cause de cette situation selon la plupart des intervenants en gestion animalière proviendrait de la décision du gouvernement du Québec d'adopter des mesures sanitaires et de confiner sa population en date de la mi-mars 2020 pour enrayer la pandémie provenant de la COVID-19. Nous espérons que ce n'est pas le cas.

N'oubliez surtout pas qu'il est de la responsabilité des membres de la SQDA de toutes les régions du Québec de faire un geste pour le bien-être des animaux. « Penser globalement et agir localement », voilà la devise qu'il faut toujours avoir en mémoire pour la transformer en action concrète. **La plus importante responsabilité des membres est de lire ce bulletin et d'en diffuser l'information**.

Nous vous souhaitons bonne lecture.

Ghislain A. Arsenault, président de la SQDA

2. Rapport du président de la SQDA pour l'année 2019

Cela fait plusieurs années que j'occupe le poste de président du conseil d'administration de la SQDA. J'ai pu constater, en tant que bénévole, l'ampleur du travail que ce poste exige pour accomplir toutes les responsabilités qui en découlent. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il n'est pas facile de trouver une personne qui prendra la responsabilité de l'organisme pour les prochaines années et qui continuera le travail accompli tout en donnant un nouveau souffle à la SQDA qui milite pour le bien-être animal, la protection de la faune et de son milieu naturel ainsi que l'amélioration des lois et des règlements.

Premièrement, nous avons continué à produire des bulletins qui constituent notre moyen d'information et de sensibilisation par excellence pour améliorer le bien-être animal. Tous les membres de la SQDA doivent se faire un devoir de lire le bulletin attentivement et de le mettre en pratique ou d'en discuter pour améliorer le sort des animaux dans leurs régions respectives.

Dans la même optique, nous essayons d'améliorer notre site Web pour fournir des renseignements plus récents, plus pertinents et directement liés à notre mission. Il reste cependant beaucoup à faire dans ce secteur qui est devenu un incontournable grâce au développement rapide des nouveaux médias. Nous avons un bénévole qui est responsable de l'hébergement du site et de sa mise à jour. Cependant, nous n'avons pas eu en 2019 un bénévole pour prendre la responsabilité du site et de suggérer des améliorations au site qui concorde avec la mission de la SQDA. Le site se doit d'être un outil d'information et de sensibilisation pour le bien-être animal, la protection de la faune et l'amélioration des lois et des règlements des gouvernements fédéral, provincial et municipal. En 2020, nous allons mettre une priorité sur le site Web de la SQDA et sa mise à jour.

Deuxièmement, comme chaque année nous avons mis en place notre campagne de déménagement au cours des mois de mai, juin, juillet et août. L'objectif de cette campagne est toujours le même, celui de sensibiliser et de responsabiliser la population. La campagne de déménagement a toujours pour but de contrer le laisser-aller des locataires et propriétaires d'animaux domestiques qui, pour toutes sortes de raison, n'amènent pas avec eux leurs animaux de compagnie lors de déménagement. Ce projet concerne principalement le fameux déménagement annuel du 1er juillet. Cependant, nous considérons que cette sensibilisation doit se faire régulièrement au cours de l'année par la SQDA et par ses membres, car il y a des déménagements sporadiques qui ont les mêmes conséquences pour les animaux domestiques. De plus, la promotion de cette campagne se fait à travers le Québec par l'envoi d'affiches et de T-shirts ayant comme thème « Vous déménagez! ...M'avez-vous oublié? ». En 2019, nous avons continué à aider certaines régions du Québec qui participent plus concrètement à cette campagne pour contrer l'abandon d'animaux domestiques dans leurs régions respectives. Étant donné que la SQDA est basée à Montréal, nous avons travaillé principalement dans la région métropolitaine de Montréal pour la pose d'affiches et la distribution de T-shirts. En conséquence, c'est pour cela que nous recherchons pour chaque région du Québec des membres ou des bénévoles pour prendre cette responsabilité.

Troisièmement, nous avons aussi accordé des subventions à certains organismes qui contribuent à améliorer le bien-être et le sort des animaux. Au cours de 2019, nous avons aidé les organismes suivants :

1) Le Nichoir qui permet d'améliorer le bien-être des oiseaux, en recueillant des oiseaux blessés ou abandonnés et en les soignant pour les remettre en santé afin de pouvoir les retourner à court terme dans leur habitat naturel;
2) Le refuge RR qui offre de l'aide, le rétablissement et un gîte permanent pour les chevaux qui ont été maltraités, négligés et abandonnés. Ce refuge fournit également une retraite pour les chevaux qui n'ont plus d'utilité pour la population en général. En plus de

s'occuper des équidés, il est aussi un sanctuaire pour une variété d'autres animaux, tels que les brebis, chèvres, porcs, poules, canards, lapins, chiens et chats.

3) L'organisme RAA St-Eustache qui réalise des interventions capture-stérilisation-relâche-maintien (CSRM) pour éviter que les chats errants se prolifèrent.
4) L'organisme Cabane à Chats de l'Estrie qui permet à des chats abandonnés par leurs propriétaires lors de déménagements d'être adoptés tout en faisant un séjour dans une famille d'accueil ou un refuge.

Pour réaliser ses activités, la SQDA a reçu des dons de la part de ses membres et d'entreprises ainsi que des contributions provenant d'organismes de charité percevant des dons pour la SQDA. De plus, elle a effectué les dépenses requises afférentes à différents programmes pour une gestion animalière adéquate. Les résultats de 2019 montrent des revenus de 6 091 $ et des dépenses de 5 976 $ pour un bénéfice net de 115 $. Les dépenses utilisées pour la mission de la SQDA représentent approximativement 70% du total des dépenses.

Nous tenons à remercier tous nos collaborateurs et collaboratrices qui travaillent d'une façon bénévole aux bulletins et à d'autres activités de la SQDA. Nous en sommes très reconnaissants, car cela nous permet de faire plus avec moins de ressources financières.

Ghislain A. Arsenault, Président de la SQDA

3. L'adoption des animaux de compagnie en 2020

En premier lieu, il est important de donner une vue globale de la population des chiens et des chats au Québec en 2020. Un sondage a été commandé par l'Association des médecins vétérinaires du Québec et a été réalisé du 10 au 14 janvier 2020. Pour l'ensemble des répondants, la marge d'erreur maximale est de plus ou moins 3.4%. Les résultats de ce sondage estiment que la population canine dans les foyers québécois est environ de 1,247 million et la population féline est évaluée à environ 1,832 million. Vu que l'étude révèle que 49% des foyers québécois hébergent au moins un chat ou un chien, on en déduit que plus de 50% des ménages québécois possèdent plus de trois millions de chats et de chiens.

De plus, la proportion des ménages québécois possédant au minimum un chien à la maison est de 28%; elle est de 31% pour les chats. Cependant, selon l'Institut canadien de la santé animale, en 2018 au Canada, 41% des foyers détenaient au moins un chien et 38% au moins un chat. On en déduit que la popularité de l'adoption des chiens et des chats est plus importante au Canada, car les proportions de foyers détenant ces animaux sont largement supérieures à celles observées au Québec. Cette statistique me surprend, car je ne pensais pas à un si grand écart entre les données canadiennes et québécoises.

Ce qui m'a aussi surpris des résultats de l'étude, ce sont les conclusions par groupe d'âge. Il en ressort que c'est dans le groupe d'âge 18-34 ans que les chiens sont les plus populaires avec un taux de possession de 36% suivi du groupe 35-54 ans avec 33%. En contrepartie, seulement 18% des gens âgés de plus de 55 ans possèdent un chien; dans ce

cas-ci, j'aurais pensé ce pourcentage beaucoup plus élevé étant donné la disponibilité de ce groupe qui approche l'âge de la retraite. Les résultats arrivent aux mêmes conclusions dans le cas des chats, car les 18-34 ans sont aussi les plus susceptibles de posséder un chat avec 42% suivi des 35-54 ans à 37%, alors que les 55 ans et plus, les chats ne sont présents que dans 19% des foyers.

Les résultats de ce sondage qui a été effectué pour l'Association des médecins vétérinaires du Québec en début de l'année 2020 donnent des informations pertinentes sur la population canine et féline du Québec. De plus, ce sondage est le plus récent que j'ai retrouvé sur les médias sociaux. Cependant, l'arrivée du coronavirus (mieux connu sous le sobriquet COVID-19) en début 2020 et sa propagation rapide dans la population pour résulter en des milliers de décès a modifié la vie de la population mondiale, incluant celle du Canada et du Québec. Ainsi, les gouvernements ont dû prendre à la mi-mars 2020 une mesure drastique: le confinement de la population pour éviter la propagation du virus. Ce confinement a eu aussi des conséquences sur les habitudes de vie de la société, la population ayant plus de temps libre pour aider les plus démunis cumulé avec le fait de leur isolement dans leurs résidences.

Il en a résulté que plusieurs personnes réalisant qu'elles seront en isolement pour les prochains mois ont décidé d'adopter un animal de compagnie. La raison principale est que l'isolement crée un stress que les gens veulent diminuer en adoptant un animal pour bénéficier des bienfaits de la zoothérapie en promenant l'animal et en jouant avec lui ce qui est permis par les mesures sanitaires gouvernementales pour enrayer la pandémie. Pour vous démontrer l'augmentation des adoptions, nous pouvons citer ce que le Directeur général de la Toronto Humane Society, Jacques Messier, a dit à la fin mars 2020: Lors de la mise en place des mesures, on avait plus de 200 animaux dans le refuge et aujourd'hui, on en a environ 30. Dans les deux dernières semaines, on a fait l'adoption d'environ 170 animaux; c'est plus que la normale. Pour le Québec, on en arrive aux mêmes constatations.

Selon la Directrice de la SPCA de Montréal, il y a eu un pic d'adoptions au début de la crise en mars 2020 avec parfois une vingtaine d'animaux placés en une seule journée; le rythme s'est stabilisé par la suite. De plus, la SPCA de Montréal a aussi constaté un afflux de candidatures pour devenir une famille d'accueil et s'occuper temporairement d'un animal. Selon TVA Nouvelles du 2 juillet 2020, la SPA de Québec a eu une hausse de 50% d'adoptions en juin 2020. Pour l'agence QMI en date du 31 mars 2020, le nombre d'adoption a bondi à la SPA de Mauricie. En moins d'une semaine, nous avons noté 72 adoptions, soit le double par rapport à l'an dernier, a mentionné le Directeur général de la SPA Mauricie. Dans l'Outaouais aussi, on a constaté une hausse des demandes d'adoption depuis l'entrée en vigueur des mesures sanitaires et de confinement liées à la COVID-19.

On ne peut donc passer outre la crise du COVID-19 et ses répercussions sur l'adoption des animaux de compagnie provenant de refuges. Cependant, nous sommes certains qu'il y a des achats d'animaux provenant d'élevage privé ou d'animalerie, mais la SQDA a toujours préconisé l'adoption dans des refuges, car ces animaux proviennent d'abandon

de la part de leur propriétaire et n'attendent qu'une famille pour leur donner un foyer stable et aimant. De plus, le coût d'adoption d'animaux de compagnie dans des refuges est définitivement moins élevé que l'achat effectué chez un éleveur privé. Enfin, Il faut aussi considérer le fait que certains éleveurs de chiens utilisent la pandémie pour gonfler le prix des animaux de compagnie selon un article du Journal de Montréal en date du 16 octobre 2020.

L'adoption d'un animal est une responsabilité et doit être mûrement réfléchie, car c'est un engagement à long terme qu'il faut respecter. N'oubliez pas qu'un chien peut vivre de 10 à 15 ans et qu'un chat de 15 à 20 ans. Il y a des responsabilités qui se dégagent de toute décision et il faut s'y conformer.

Ghislain A. Arsenault, Président de la SQDA

Références : Journal La Presse du 25 février 2020
Journal La Presse du 26 mars 2020
Média Christelle D'Amours du 27 mars 2020
Agence QMI du 31 mars 2020
Média Myriam Eddahia du 1er avril 2020
TVA Nouvelles du 2 juillet 2020

4. L'abandon d'animaux de compagnie en 2020

Après à l'adoption d'animaux domestiques qui a augmenté pendant la première moitié de 2020, il faut aussi aborder une étude sur l'abandon d'animaux domestiques qui est le sujet principal de notre Campagne de déménagement. Au printemps de chaque année, la SQDA demande à ses membres, aux donataires et aux bénévoles ayant à cœur la cause animale de participer à sa Campagne de déménagement. De plus, on réitère de nous faire parvenir toute information, c'est-à-dire, des copies d'articles de journaux, de revues ou d'autres médias, ayant trait au déménagement et à l'abandon des animaux domestiques. Cette information devrait nous être utile pour constater les résultats positifs de notre Campagne ou le contraire, et ajuster les activités futures de la SQDA pour contrer l'abandon des animaux domestiques.

La SQDA mentionne aussi, qu'en plus des membres, elle va colliger aussi des informations en vue d'obtenir des renseignements utiles pour faire ressortir des résultats probants de la situation de l'abandon des animaux domestiques au cours de la période de déménagement. Pour 2020, j'ai demandé à un bénévole, M. Michel Arseneault, d'effectuer une analyse de toutes les informations provenant de médias et de refuges des principales régions du Québec. Il a effectué un travail titanesque qui lui a pris beaucoup de temps et nous allons vous présenter dans cet article les résultats de son travail qui va nous permettre d'avoir une vue globale de la situation de l'abandon des animaux domestiques au Québec, incluant la période de déménagement.

Voici un sommaire des résultats du travail d'analyse de Michel Arseneault.

En premier lieu, un léger historique de l'abandon des animaux de compagnie au Québec s'impose. La SQDA et plusieurs associations de protection animale luttent chaque année pour contrer l'abandon des animaux de compagnie. Ces abandons sont plus nombreux lors de la période de déménagement, de juin à août de chaque année, et à la veille des vacances d'été. C'est d'ailleurs pour contrer ce problème et sensibiliser la société québécoise que la SQDA effectue chaque année sa Campagne de déménagement depuis plus de 10 ans. Il faut vous dire que la situation ne s'est pas améliorée depuis plusieurs années.

Au Québec, 45% des ménages possèdent un animal de compagnie à la maison et ne le conservent que pendant 2 années seulement en moyenne. Si on considère que la durée de vie d'un animal de compagnie est entre 10 et 20 ans, les Québécois ont beaucoup de travail à faire pour améliorer la situation et faire démentir les statistiques. En 2007, selon l'Association des médecins vétérinaires du Québec, on s'est départi de 752,000 animaux domestiques, soit 491,000 chats et 261,000 chiens. Selon les informations, cela représente 23% de tous les animaux de compagnie possédés au Québec. Si on considère que la population de chiens et de chats au début de 2020 était de plus de 3 millions au Québec, le calcul en utilisant la base de 23% donne près de 700,000 animaux domestiques, soit près de la même statistique qu'en 2007. De plus, il y plusieurs de ces animaux de compagnie qui sont décédés par euthanasie faute d'avoir trouvé un foyer d'adoption. Mais, qu'en est-il arrivé dans la réalité en 2020? On va essayer de répondre à cette question.

Les motifs d'abandon d'animaux domestiques sont les suivants :

a) Les problèmes de comportement de l'animal selon les propriétaires;
b) Le propriétaire ou un membre de la famille souffre d'allergies;
c) Les propriétaires attendent un bébé;
d) Le propriétaire manque de temps et d'espace pour consacrer à son animal;
e) Le propriétaire de l'animal déménage;
f) Le propriétaire a un nouveau conjoint incompatible avec l'animal.

Il y a moins d'animaux abandonnés cette année en raison d'un déménagement alors que par les années passées, la période de déménagement est une situation tragique pour les animaux de compagnie. Selon Félix Tremblay, Directeur général (DG) de la SPA de Québec, les abandons dus à un déménagement ont chuté de 43% cette année par rapport à l'an dernier dans notre refuge. Le 31 juillet 2020, la SPA Québec n'avait que 7 chats disponibles pour l'adoption alors que l'an dernier, il y en avait 30 à pareille date. Ce qu'on note selon le DG du refuge, c'est qu'il y a plus de 30% moins d'abandons et on a de la difficulté à conserver des animaux; la cause étant la pandémie selon ses dires. De plus, en discutant avec d'autres refuges, au Québec et au Canada, il y a le même constat : Moins d'abandons, plus d'adoptions.

Pour l'organisme d'adoption Chats sans abri, la situation est plutôt stable; il n'y a ni hausse ni baisse par rapport à l'an dernier dans la période de déménagement. Pour la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux (SPCA) de Montréal, l'organisme a reçu plus d'appels à l'aide que les années précédentes; les gens ne trouvant

pas de propriétaires de logements ouverts aux animaux de compagnie. Selon la Directrice générale, Élise Desaulniers, la SPCA a reçu quelques dizaines d'animaux, mais ces abandons étaient plus dispersés sur une période qui a débuté en mai; on dirait que cette année les gens ont mieux planifié leur déménagement.

Il est sûr que la pandémie est la principale cause de l'augmentation du nombre d'adoptions d'animaux domestiques au cours de 2020. Il faut aussi ajouter que beaucoup de propriétaires d'animaux domestiques qui demeuraient dans un appartement ont décidé de renouveler leur bail à cause de la pandémie; donc, moins d'abandons. Un gestionnaire d'immeubles à logements a pu le constater directement sur le terrain, car il y a eu beaucoup moins de nouveaux baux au cours de la période de déménagement de 2020 comparé à l'année dernière. Nous pouvons en conclure que les mêmes problèmes d'abandons d'animaux domestiques reviendront au cours de l'an prochain.

Il est important de noter que la responsabilité d'un propriétaire d'animal de compagnie est toujours présente depuis son adoption. Cette responsabilité ne se dissout pas au moment où le propriétaire décide de se séparer de l'animal. S'il a pris la décision de se séparer de son animal, car il n'a pas le choix; il doit trouver une solution pour l'aider et ne pas l'abandonner. Il y a plusieurs solutions qui s'offrent à lui et il se doit de les considérer; ces solutions sont les suivantes :

a) Trouver un foyer d'accueil parmi sa famille, ses proches ou ses amis pour son animal.
b) Trouver un refuge et rencontrer les responsables pour être sûr que l'animal sera traité adéquatement tout en s'assurant que le refuge trouvera une famille d'accueil et une nouvelle vie pour l'animal.
c) S'assurer aussi en dernier ressort que l'animal ne sera pas euthanasié et le reprendre sous son aile si le besoin s'en fait sentir.

La troisième solution n'est peut-être pas réaliste, mais on ne sait jamais, car la vie du propriétaire de l'animal domestique peut avoir évoluée. Quelquefois, le temps fait bien les choses et peut faire partie de la solution. De plus, la décision d'être propriétaire d'un animal domestique est une responsabilité qui dure la vie de l'animal. Aucun propriétaire ne devrait s'en soustraire.

Il faut toujours se le rappeler : **Adopter un animal, c'est pour la vie et l'abandon, c'est la fin d'une vie pour plusieurs**.

Ghislain A. Arsenault, Président de la SQDA
Avec la collaboration de Michel Arseneault, activiste en milieu animal

Références : Média Christelle D'Amours du 27 mars 2020
TVA Nouvelles du 2 juillet 2020
Fanny Samson publié le 1er août 2020
Journal Le Courrier du Sud du 27 juin 2020
Journal de Montréal du 1er juillet 2020

5. Les sources de financement

Nous sommes des bénévoles qui travaillent pour la cause des animaux. Cependant, nous avons besoin de fonds pour réaliser certaines activités qui permettent de remplir notre mission axée sur le bien-être des animaux. Voici quelques sources de financement :

MEMBRES ET DONATEURS DE LA SQDA

Pour devenir membre de la SQDA et participer à la cause animale, vous devez remplir le formulaire d'adhésion et envoyer votre chèque à l'adresse mentionnée sur le formulaire annexé. Il ne vous en coûtera que 20 $ annuellement pour promouvoir le bien-être des animaux. Vous pouvez aussi faire un don que vous soyez membre ou non.

CENTRAIDE ET AUTRES ORGANISATIONS

Nous remercions tous ceux et celles qui choisissent CENTRAIDE, un système de prélèvement à la source offert chez les employeurs, pour faire des dons à la SQDA. Cette campagne se déroule au cours de l'automne et elle est très populaire.

Il y a aussi d'autres organisations qu'il ne faut pas sous estimer, telles que : Benevity Community Impact Fund, Canada Helps, PayPal Giving Fund Canada, United Way of Greater Toronto, etc.

DONS D'ENTREPRISES

Certaines entreprises font parvenir des dons, car ils ont à cœur la cause animalière, les écosystèmes, la biodiversité et l'environnement.

DONS ET LEGS AU DÉCÈS

À l'occasion, nous recevons des dons et des legs lors du décès d'un membre ou d'un donateur. Ainsi, si vous avez prévu de laisser un certain montant à des organismes de charité, nous espérons que vous aurez une petite pensée pour nos amis les animaux. Nous vous rappelons que ces dons ou legs à des organismes de charité reconnus sont déductibles de vos impôts et que des dons ou legs en nature, comme des transferts d'actions de compagnies, des propriétés de tableaux, etc. peuvent donner droit à des avantages fiscaux additionnels pour vous et votre succession, ce qui réduit de beaucoup le coût réel de votre geste tout en améliorant le bien-être et le sort des animaux.

Société Québécoise pour la Défense des Animaux

CONTRIBUEZ AU RAYONNEMENT DE NOS ACTIVITÉS !

Que ce soit en collaboration avec d'autres organismes voués au bien-être animal ou en mettant sur pied nos propres programmes, la SQDA pose des gestes concrets..... ET VOUS?

☐ Je désire être bénévole pour la SQDA Téléphone :

OUI, JE VEUX VOUS AIDER DANS VOS ACTIONS POUR LA PROTECTION DES ANIMAUX

☐ Je vous adresse 20.00 $ pour cotisation annuelle SQDA ☐ Je désire un reçu

CAMPAGNE DE DÉMÉNAGEMENT

Affiches: 8.5x11___ 11x17 ___ T Shirts: Petit____ Moyen ____ Large ____ X Large ____

☐ Je joins un don de 50 $, 100 $, 200 $, 300 $ - Montant :

Règlement par chèque libellé à l'ordre de : Société Québécoise pour la Défense des Animaux

Nom : Prénom :

Adresse : Courriel :

Ville : Province : Code postal :

Date : Signature :

Veuillez poster cette demande avec votre chèque dans une enveloppe affranchie adressée à :
SQDA, 2287, av. Old Orchard, bureau 4, Montréal (Québec) H4A 3A7 Tél. : (514) 524-1970

HELP US EXPAND OUR ACTIVITIES !

By elaborating our own programs or by collaborating with other animal welfare organisations, the QSDA acts in a positive fashion....What about you?

☐ I wish to do volunteer work with the SQDA Telephone :

YES, I WISH TO SUPPORT YOUR EFFORTS FOR ANIMAL WELFARE CAUSES

☐ I am sending 20.00 $ to cover QSDA annual membership ☐ I require a receipt

MOVING CAMPAIGN

Posters : 8.5x11___ 11x17___ T Shirts: Small ___ Medium ___ Large ___ X Large ___

☐ I include a donation of 50 $, 100 $, 200 $, 300 $ - Amount :

Payable by cheque made out to : Quebec Society for the Defence of Animals

Surname : Name :

Address : E mail address :

City : Province : Postal Code :

Date : Signature :

Please post this form fully filled along with your cheque to :
QSDA, 2287, Old Orchard Av., suite 4, Montréal (Québec) H4A 3A7 Tel. : (514) 524-1970